

16.09.2014 – 11:56 Uhr

La poursuite des aides financières pour l'accueil extrafamilial des enfants est sous toit

Bern (ots) -

Le Conseil des Etats s'est prononcé aujourd'hui en faveur de la poursuite du programme d'impulsion pour la création des places d'accueil extrafamilial. Cette étape est urgente et nécessaire - mais d'autres doivent suivre.

Qu'il manque encore de nombreuses places d'accueil extrafamilial en ces temps de vieillissement démographique, surtout compte tenu du manque de main d'oeuvre qualifiée qui menace quand bien même de nombreuses femmes et de nombreux hommes bénéficient d'une bonne formation, cela saute aux yeux. La décision d'aujourd'hui est, pour Travail.Suisse, l'organisation faîtière indépendante des travailleurs et des travailleuses, cohérente et importante.

Une situation grotesque du point de vue économique

Etant donné le vieillissement démographique et les changements sociétaux ainsi que la mobilité croissante exigée des travailleurs, il n'est plus opportun de se reposer sur des solutions cantonales inégales. Pouvoir compter sur une infrastructure de garde fiable ne doit plus reposer sur le hasard de la commune où l'on habite. La Suisse ne peut plus longtemps faire l'économie d'une politique familiale moderne et l'Etat doit prendre les commandes.

« L'insécurité actuelle est un poison pour un plus grand engagement professionnel des pères et des mères. Une libre décision portant sur le modèle familial et ses revenus qui dépend du lieu d'habitation n'est plus possible » selon les mots de Matthias Kuert Killer, responsable de la politique sociale chez Travail.Suisse. La situation actuelle est grotesque vue sous l'angle économique : d'un côté on investit de l'argent public dans la formation de jeunes hommes et de jeunes femmes, de l'autre on permet que subsistent de grands obstacles pour ces investissements puissent porter leurs fruits parce qu'il manque des places de garde.

La Suisse ne peut plus se permettre les atermoiements et les hésitations de la Confédération. Travail.Suisse attend du Conseil fédéral des propositions concrètes et un rôle actif durant les quatre prochaines années afin d'améliorer la conciliation entre famille et travail. La création de places de garde comme tâche durable de la Confédération est un élément important dans ce contexte. Plusieurs études démontrent que grâce à des rentrées fiscales et des cotisations aux assurances sociales plus importantes, plus d'argent rentre dans les caisses publiques que ce qui a été investi. « La Confédération doit investir de manière durable dans une infrastructure de prise en charge fiable et cela doit faire partie du Service public » ajoute Kuert Killer.

Contact:

Matthias Kuert Killer, Responsable politique sociale
tél. 031 370 21 11
mobile 079 777 24 69
kuert@travailsuisse.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100020454/100761471> abgerufen werden.